



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-NEUVIÈME SESSION

MEMBRES DU BUREAU DE LA CMP ET REMPLAÇANTS POTENTIELS

POINT 22.1 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le secrétariat de la CIPV)

- [1] La Commission des mesures phytosanitaires (CMP) a établi le Règlement intérieur du Bureau de la CMP et les directives relatives à la désignation du président et du vice-président de la CMP par roulement (respectivement les annexes 1 et 2 du Règlement intérieur de la CMP¹).
- [2] Les noms des membres actuels du Bureau de la CMP et les régions de la FAO qu'ils représentent ainsi que la durée de leur mandat sont présentés dans le tableau 1.
- [3] L'article II du Règlement intérieur de la CMP établit clairement qu'une personne ne peut être élue au Bureau que si elle est présente lors de la session de la CMP durant laquelle l'élection a lieu. En outre, pour être élue, elle doit avoir l'accord de son chef de délégation.
- [4] En vertu de l'article IV du Règlement intérieur du Bureau de la CMP, la Commission doit, à sa 19^e session (2025), élire des membres pour les régions suivantes, et en prendre note:
 - Afrique (1)
 - Amérique du Nord (1)
 - Amérique latine et Caraïbes (1)
 - Asie (1)
 - Europe (1)
 - Pacifique Sud-Ouest (1)
- [5] On trouvera au Tableau 2 les noms des remplaçants de l'actuel Bureau de la CMP et la Commission, à sa 19^e session (2025), devra également élire et prendre note des remplaçants des membres des régions suivantes:
 - Afrique (2)
 - Amérique du Nord (2)
 - Amérique latine et Caraïbes (2)
 - Asie (1)
 - Europe (1)
 - Pacifique Sud-Ouest (1)
 - Proche-Orient (1)

¹ Règlement intérieur de la CMP, annexes 1 et 2: <https://www.ippc.int/fr/commission/cpm/cpm-rules-of-procedure/#annex1>

[6] Toutes les candidatures doivent être soumises par les régions, soit au moyen du mécanisme établi pour chacune d'entre elles, soit par l'intermédiaire du Président du groupe régional de la FAO. Les candidatures doivent être proposées au secrétariat de la CIPV (ippc@fao.org), le **21 février 2025** au plus tard. Elles doivent être accompagnées du formulaire relatif à l'énoncé d'engagement, dûment signé, que l'on trouve sur le Portail phytosanitaire international (PPI)².

[7] La CMP est invitée à:

- 1) *élire* le président du Bureau de la CMP;
- 2) *élire* le vice-président du Bureau de la CMP;
- 3) *élire* les membres du Bureau de la CMP parmi les délégués des régions de la FAO qui ne sont pas représentées par le président et le vice-président;
- 4) *élire* des remplaçants de membres du Bureau de la CMP pour chaque région;
- 5) *prendre note* des membres actuels du Bureau de la CMP et en *donner confirmation*;
- 6) *prendre note* des remplaçants actuels des membres du Bureau de la CMP et en *donner confirmation*.

² Énoncé d'engagement: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/governance/ippc-procedure-manual/>

Annexe 1A – Composition actuelle du Bureau de la CMP (après la 18^e session de la CMP)

Région de la FAO	Pays	Nom	Désigné / Désigné pour un nouveau mandat	Mandat actuel / Durée	Fin du mandat
Afrique	Afrique du Sud	M. Jan Hendrik VENTER	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
Amérique du Nord <i>(présidence)</i>	Canada	M. Greg WOLFF	13 ^e session de la CMP (2018) CMP-17 (2023)	2 ^e mandat / 2 ans	2025
Amérique latine et Caraïbes	Argentine	M. Diego QUIROGA	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
Asie	Japon	M. Mamoru MATSUI	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
Europe <i>(vice-présidence)</i>	Royaume-Uni	M. Sam BISHOP	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
Pacifique Sud-Ouest	Australie	M^{me} Gabrielle Vivian SMITH	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
Proche-Orient	Maroc	M. Barik DRIS	18 ^e session de la CMP (2024)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2026

Annexe 1B – Remplaçants actuels du Bureau de la CMP (après la 18^e session de la CMP)

Les lignes grisées mettent en évidence les membres dont le mandat expire en 2025 ou les fonctions vacantes.

Région	Pays	Nom	Désigné / Désigné pour un nouveau mandat	Mandat actuel / durée	Fin du mandat actuel
Afrique	1 République démocratique du Congo	M. Mamba Mamba DAMAS	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
	2 Bénin	M. Eric ADOSSOU	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
Amérique du Nord	1 États-Unis d'Amérique	M ^{me} Michelle Gray	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
	2	VACANT			
Amérique latine et Caraïbes	1 Équateur	M. Larry Rivera	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
	2 Belize	M. Francisco Gutierrez	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
Asie	1. Indonésie	M. Antarjo DIKIN	CMP-18 (2024)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2026
	2	VACANT			
Europe	1 Pays-Bas	M. Marco TRAA	CMP-15 (2021) CMP-17 (2023)	2 ^e mandat / 2 ans	2025
	2 Italie	M ^{me} Mariangela CIAMPITTI	CMP-16 (2022) CMP-18 (2024)	2 ^e mandat / 2 ans	2026
Pacifique Sud- Ouest	1 Îles Cook	M ^{me} Temarama ANGUNA- KAMANA	CMP-18 (2024)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2026
	2 Nouvelle-Zélande	VACANT	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
Proche-Orient	1 République arabe syrienne	M. Eyad MOHAMED	CMP-17 (2023)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2025
	2 Royaume d'Arabie saoudite	M. Aliane Youssef YOUSSEF	CPM-18 (2024)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2026